



**Discours du Président du Comité économique et social européen,
M. Göke FRERICHS,
à l'occasion de la réception organisée au Palais d'Egmont le 24 avril 2002**

Excellences, Mesdames et Messieurs les Présidents, Commissaires, Ministres, députés et ambassadeurs, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue et de vous remercier d'avoir répondu à mon invitation à rencontrer les membres et les collaborateurs du Comité économique et social européen.

Notre Comité est une assemblée représentative des organisations de la société civile – organisations patronales et syndicales, mais aussi associations de défense des intérêts des consommateurs, mouvements caritatifs et coopératifs, professions libérales, artisanat et agriculture, recherche et protection de l'environnement. Il a pour mission et pour ambition d'assurer la prise en compte dans la formation de l'opinion et le processus de décision des organes de l'Union européenne des opinions, des attentes, des intérêts et des idées de cette société civile organisée. Nous nous efforçons dans ce contexte d'établir une coopération et un partenariat aussi fructueux que possible avec le Parlement européen, le Conseil et la Commission, face auxquels le CESE conçoit son rôle comme celui d'un organe consultatif, c'est-à-dire au service des autres institutions.

Depuis quelque temps nous nous efforçons intensément au Comité économique et social européen, par des réformes internes et l'adoption d'un profil politique adéquat, de nous montrer de plus en plus à la hauteur de cette ambition et de cette mission.

C'est dans ce contexte que, comme vous le savez, notre Comité a été invité par le Conseil européen de Laeken à participer activement, à travers les observateurs désignés pour le représenter à la Convention européenne, à l'établissement d'un consensus sur la configuration future de l'Union. Nos observateurs s'appuient à cet égard sur la capacité du Comité à servir de catalyseur et de relais pour exprimer les positions adoptées, d'une part, par les sociétés civiles nationales et, d'autre part, par la société civile européenne qui est en train de voir le jour au niveau transnational.

À cet égard, le Bureau de la Convention européenne a également fait appel à nous pour faciliter le dialogue entre la Convention et les réseaux et organisations de la

.../...

société civile. Nous avons organisé il y a quelques jours une première rencontre, à laquelle ont participé Monsieur le vice-président DEHAENE et d'autres membres de la Convention.

Nous considérons ce type de rencontres, que nous organiserons régulièrement au cours des prochains mois, en marge des réunions de la Convention, comme un premier exemple d'une nouvelle forme de participation des éléments de la société civile qui ne sont pas représentés au CESE mais dont l'expérience et l'engagement nous sont absolument nécessaires pour consolider la représentativité et la crédibilité de nos avis.

Dans la même optique, nous renforçons notre coopération avec les Conseils économiques et sociaux, qui, dans onze des quinze États membres, remplissent au niveau national une fonction analogue à celle du CES au niveau de l'Union.

Notre Comité montre tout autant de détermination dans ses efforts pour nouer des contacts, dans le cadre du processus d'élargissement, avec les représentants des sociétés civiles des pays désireux d'adhérer à l'Union européenne, afin de développer une compréhension mutuelle et des positions communes, en vue de faciliter la préparation à l'adhésion.

Je suis particulièrement heureux de pouvoir accueillir parmi nous les coprésidents des Comités consultatifs mixtes des pays candidats, qui sont actifs dans ce domaine. Ils ont pris part aujourd'hui aux discussions avec le commissaire VERHEUGEN.

Nous avons également développé des relations systématiques et institutionnalisées avec les partenaires de la société civile des groupes d'États et des ensembles régionaux avec lesquels l'Union entretient un dialogue structuré, c'est-à-dire avec les pays du pourtour méditerranéen, les États ACP, les États du Mercosur et d'Amérique centrale, mais aussi par exemple l'Inde.

Enfin, je me dois également de mentionner le fait que, suite à l'expiration du traité CECA le 23 juillet dernier, nous reprenons le flambeau de cette première Communauté européenne d'où est issue l'Union européenne, puisque nous assumons désormais les tâches qui étaient encore dévolues au Comité consultatif de la CECA, dont nous entendons recueillir la grande expérience et la mettre à profit pour l'avenir.

Mesdames, Messieurs,

Je souhaitais par ces quelques éléments d'information vous montrer que le Comité économique et social européen vient définitivement d'entrer dans une nouvelle phase de ses plus de quarante ans d'existence.

Vous tous, qui êtes nos hôtes ce soir, et avec lesquels nous avons noué des liens multiples et très divers, vous nous apportez un concours précieux, par vos marques d'attention, d'intérêt, votre volonté de coopération, vos conseils et vos critiques, qui nous aident à mener à bien les nouvelles missions dont nous sommes investis par suite de l'approfondissement permanent et de l'élargissement de l'Union européenne.

Je vous en remercie. J'espère que cette soirée nous permettra de nous rapprocher et de mieux nous connaître encore.
